

**DECLARATION
SUR LA CINQUIEME CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC**

NOUS, chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en notre deuxième session ordinaire à Maputo (Mozambique), ayant examiné le Rapport de la Conférence des ministres du Commerce des Etats membres de l'Union africaine organisée à Maurice en juin 2003, la Déclaration de Maurice sur la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC et son annexe la « Position africaine commune » sur la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Cancun au Mexique du 10 au 14 septembre 2003 ; ainsi que le Rapport de la troisième session ordinaire du Conseil exécutif sur cette question ;

RAPPELANT les nombreux espoirs suscités par l'adoption du Programme de Doha pour le Développement (PDD) et les programmes de travail subséquents ;

CONSCIENTS des efforts déployés par les négociateurs de nos Etats membres auprès des divers organes de l'OMC ;

NOTANT que la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC est prévue du 10 au 14 septembre 2003 à Cancun au Mexique ;

VIVEMENT PREOCCUPES par le manque de progrès durant le cycle en cours des négociations commerciales multilatérales comme le montre le non respect du délai sur les questions qui revêtent une importance pour les pays africains ;

1. **APPROUVONS** la Déclaration de Maurice sur la cinquième Conférence de l'OMC et son annexe : la Position africaine commune sur les questions de l'OMC ;
2. **DEPLORONS** l'absence de progrès dans les négociations concernant l'agriculture, les ADPIC et la santé publique, le traitement spécial et différencié, et les questions se rapportant à la mise en œuvre ;
3. **DEMANDONS INSTAMMENT** aux membres de l'OMC de respecter les engagements pris à Doha, tels que stipulés par le mandat pour les négociations agricoles, y compris une réciprocité qui ne soit pas totale pour ce qui est des engagements de réduction tarifaires, en tenant compte du principe du traitement différencié et spécial ;
4. **EXPRIMONS** notre solidarité totale aux Etats membres touchés par les subventions sur le coton accordées par les pays développés et **APPUYONS FERMEMENT** les actions initiées par certains d'entre eux auprès de l'OMC afin de faire face aux conséquences négatives de ces subventions qui touchent des millions de fermiers africains ;
5. **SALUONS** les propositions sur les préférences telles que contenues dans le texte Harbinson et **EXHORTONS** les membres de l'OMC à traiter la question de l'érosion des préférences ;
6. **AFFIRMONS** que l'objectif des négociations sur l'accès aux marchés non agricoles est de faciliter le processus de développement et d'industrialisation dans nos pays ; à cette fin, les modalités des négociations en cours doivent s'articuler autour de ces objectifs en traitant des pics tarifaires et de la progressivité des droits en tenant dûment compte des besoins et intérêts spécifiques des pays en développement et des pays les moins avancés ;

7. **REITERONS** que nos organisations d'intégration régionale et sous-régionale sont les piliers de la communauté économique africaine (AEC), qu'elles sont essentielles à la promotion du développement socio-économique de l'Afrique et qu'elles constituent un instrument dynamique pour l'intégration effective de nos pays dans le système commercial multilatéral (SCM) ;
8. **APPELONS** à la mise en place de disciplines axées sur le développement au sein de l'OMC, découlant du programme de travail de DOHA notamment la clarification et l'amélioration des disciplines de l'OMC qui s'appliquent aux accords commerciaux régionaux ;
9. **EXPRIMONS** notre profonde préoccupation concernant l'absence de transparence et le caractère non inclusif des négociations et des processus de prise de décision de l'OMC. A cet égard, nous demandons que des mesures soient prises pour assurer la participation effective de nos pays dans les processus avant et après la 5^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Cancun ;
10. **DEPLORONS** l'impasse dans laquelle se trouve la question de l'octroi à l'Union africaine du statut d'observateur à l'OMC et **DEMANDONS** à tous les autres Etats membres de l'OMC de soutenir nos efforts pour que l'Union africaine obtienne le statut d'observateur ;
11. **DONNONS MANDAT** au Président de la Conférence de constituer, en consultation avec la Commission et en tenant dûment compte de la représentation régionale, une équipe de négociation dirigée par une personne ayant de l'expérience ; de négocier au nom des Etats membres les questions fondamentales en cours à l'OMC ;
12. **LANCONS UN APPEL** aux organisations internationales pertinentes de la société civile pour qu'ils apportent l'appui nécessaire pour sensibiliser l'opinion publique sur les préoccupations de l'Afrique en vue d'un système global de préférences commerciales juste et équitable.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Declaration on the Fifth WTO Ministerial Conference

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/322>

Downloaded from African Union Common Repository